

19° COLLOQUE ETIENNE THIL

IMMD-ROUBAIX - 12-13-14 octobre 2016

Les centres distributeurs E. Leclerc : une application de la doctrine sociale de l'Église dans le domaine marchand

Yves Soulabail, IDRAC Business School (France)

Résumé

Par ce propos nous venons nous interroger sur les raisons qui ont pu justifier chez Édouard Leclerc la constitution d'un mouvement marchand original.

Nous avons choisi de trianguler les sources en exploitant à cet effet des archives originales en complément d'une analyse bibliographique contextualisée. Ces éléments ont été confrontés à des entretiens permettant de valider la cohérence d'ensemble des données.

Nous démontrons ainsi l'apport de la doctrine sociale de l'Église au secteur du commerce au travers de la mise en place de l'Expérience tout à fait unique des Centres Distributeurs.

Summary

By this point we have to ask ourselves about the reasons that could justify Édouard Leclerc in the development of an original merchant movement.

We chose to triangulate sources by exploiting for this purpose the original archives in addition to a contextualised bibliographic analysis. These elements were confronted with interviews to validate the overall consistency of the data.

We demonstrate and the contribution of the Social Doctrine of the Church in the commercial sector through the establishment of the experience quite unique Distributors centers.

L'expression de « facteurs clés de réussite » dans le domaine managérial est largement diffusée. Michel Choukroun aura même cherché à lister les conditions nécessaires au succès de la vente en magasin au travers des « fondamentaux du commerce »¹. Selon nous cette énumération est par principe à jamais ouverte dans un monde marchand qui, par définition, relève d'une logique du perpétuel changement.

On oublie trop souvent d'ailleurs qu'il s'agit là pour partie, avant même d'évoquer l'optimisation des principes de gestion appliqués ou d'approche clientèle, d'une activité d'échanges qui peut aussi incarner des valeurs sociales. Des valeurs que l'on a plaisir à croire comme pouvant être militantes pour la défense du pouvoir d'achat.

De là à penser que certains acteurs économiques non associatifs pouvaient chercher à faciliter l'équilibre entre les possédants et les démunis, nous avons décidé de « franchir le Rubicon »².

Cette frontière des transactions économiques³, rarement étudiée à l'aune des questions religieuses, nous faisait entrevoir la possibilité d'aborder sous l'angle d'un construit spirituel l'espace laissé entre les producteurs et les consommateurs que le fondateur du mouvement E. Leclerc est venu renouveler.

Bien que nous pensions intuitivement que la compréhension de ce renouvellement ne pouvait se faire sans une étude approfondie des ressorts d'Édouard Leclerc lui-même, nous avons élargi l'analyse au contexte historique de ce personnage hors du commun. Il nous restait toutefois à démontrer par nos recherches :

- qu'Édouard Leclerc avait dans sa jeunesse ce qui sera pour lui les ressorts intellectuels d'une remise en cause de la logique du monde commerçant lié à son environnement familial et à son parcours personnel ;
- que ce qui avait été relaté jusqu'alors de l'Expérience des Centres Distributeurs avait occulté des pans entiers de son l'histoire, favorisant la construction d'un per-

¹. Michel Choukroun, *Les fondamentaux du commerce, Racines, Réussites, Réinventions*, Éditions d'Organisation, 22 juin 2006, 208 p.

². Anne-Marie Laulan, *Franchir le Rubicon ?*, n°63, Murs et frontières, 2012/2, p.87.

³. Olivier Mongin et Clémence Lalaut, *Pour une approche alternative de l'économie, Entretien avec André Orléans*, Esprit, 2012/2, p.111-128.

sonnage décalé oubliant l'impact de la mise en œuvre de la doctrine sociale de l'Église dans le projet de la chaîne de distribution au travers de deux inspireurs.

I - De l'attrait du fait religieux pour Édouard Leclerc

Pour comprendre le fondateur des Centres Distributeurs, il est nécessaire de revenir sur l'environnement familial qui entoure Édouard Leclerc, sur son éducation religieuse et sur ce que l'on peut analyser de son interprétation des textes liturgiques visant à supprimer l'acte spéculatif des marchands.

Un environnement familiale propice

Fils d'Eugène Leclerc (1886-1979) et de Marie Kérouanton (1897-1965), Édouard Leclerc est le sixième enfant d'une fratrie de quinze⁴, dont cinq prendront la voie religieuse⁵.

Son père a vu le jour à Besançon (Franche-Comté) dans une famille protestante d'orfèvres-horlogers. Après son service militaire, ce dernier sera nommé instituteur au village de Labergement (Doubs) puis à Saône. Attributaire de la pension Suard, il poursuit des études universitaires et obtient la licence puis l'agrégation d'histoire. Le 31 juillet 1914, il reçoit sa Feuille de Route militaire, qui bouleverse un destin selon ses propres propos⁶. Devenu officier du Deuxième Bureau, il fut chargé d'une mission à Landerneau afin d'y acheter des chevaux pour l'armée. Là, le capitaine du 128^e d'Infanterie aura l'occasion de passer sa première nuit à l'Hôtel de Bretagne, place de la Gare, où il fut logé. Cet hôtel avait, comme d'autres lieux, servi de cantonnement dès le lendemain de la déclaration de la guerre, les casernements n'étant pas suffisants. *« C'est dans ce lieu qu'il allait faire la connaissance de ma mère racontera Édouard Leclerc. Ma grand-mère maternelle était en effet propriétaire de l'hôtel et, comble de bonheur, avait une fille. En bon stratège le capitaine Leclerc complota avec la mère : la place fut enlevée, le mariage décidé. »* Eugène Leclerc, converti au catholicisme par

⁴. Jean (†), Henri, Louis (†), Marie-Thérèse (†), Maurice (†), Édouard (†), Paul (†), Pierre († en bas âge), René (†), Annie, Guy, Simone (†), Bernadette († en bas âge), Françoise et Michel.

⁵. Jean (ancien provincial de la communauté des prêtres du Sacré-Cœur), Henri (dit Père Éloi, franciscain), Louis (dit frère Christophe, franciscain), Guy (de l'Institut des Frères de Lamennais), Annie (de la congrégation des Filles du Saint-Esprit).

⁶. Selon la préface de *Poèmes du soir*, écrit par Eugène Leclerc, mai 1981, 142 p.

son épouse à l'âge de 33 ans, deviendra hôtelier puis agriculteur sur une exploitation de 12 hectares.

La mère d'Édouard Leclerc, pour sa part, était fille unique originaire du Pays Bigouden. Elle épousa à Landerneau Eugène Leclerc le 23 juin 1919 alors qu'elle était connue pour la vivacité de sa foi religieuse et « *se préparait à entrer au carmel* »⁷.

Une éducation religieuse en rupture

Édouard Leclerc grandit donc dans un environnement familial catholique fervent. En octobre 1939, à l'âge de 13 ans, il est scolarisé au Petit Séminaire des Prêtres du Sacré-Cœur à Neusargues (Cantal), puis, à partir de juillet 1940, dans celui de l'Institution missionnaire Saint-Clément à Viry-Châtillon (Essonne)⁸. Sur cette période, un journaliste précisera qu'il « était encore presque un enfant lorsque ses parents l'envoyèrent faire la queue chez un épicier. C'était en 1941. Sitôt venu, comme il se disposait à sortir ses tickets de matières diverses, le bou-tiquier, sans attendre qu'il eut précisément sa commande, lui lança : Y en a plus ! Le lendemain, au séminaire, le sujet de dissertation touchait au rapport de l'économique et du social. L'élève Leclerc le traita en condamnant l'autarcie et récolta un zéro pointé. Le même zéro qu'il décida plus tard de retirer au prix du savon et du chocolat. »

Les difficultés de la guerre mènent toutefois tous les enfants de l'institution religieuse à retourner dans leurs foyers familiaux.

À la fin de la guerre, on porte à son encontre des accusations qui le mène en détention plusieurs semaines avant de bénéficier finalement d'un non-lieu en février 1945. Au moment de sa libération, pour ne pas l'orienter vers les arts militaires on lui fait reprendre sa formation religieuse dans des institutions tenues par la congrégation du Sacré-Cœur⁹ au noviciat de Saint-Cirgues-sur-Couze, près d'Issoire (Puy-de-Dôme) sur la période 1946-1947. Il poursuit par un bref passage, en 1947-1948, au scolasticat d'Uriage (Isère) chez les jésuites du Sacré-Cœur, en présence de son frère aîné Jean, où il étudie la philosophie.

⁷. Yohann Abiven, *Le bourgeois, le prêtre, l'ouvrier : religion et politique à Landerneau (XIXe-XXe siècles)*, thèse de doctorat soutenue en 2010 à Rennes 1, sous la direction de Philippe Portier, T.2, p.663.

⁸. J. P., *Leclerc a appris l'épicerie dans Claudel et le mariage au séminaire*, La Presse, 28 septembre 1962, p.7.

⁹. <http://scjef.org/>

C'est à cette occasion qu'il reçoit un enseignement qui va bouleverser son existence. « [...] j'allais faire connaissance avec une nouvelle pensée [dira-t-il]. Je découvris Camus, Kierkegaard¹⁰, c'est-à-dire une rupture avec la philosophie chrétienne traditionnelle. Cette pensée allait au-delà et fut pour nous, à l'époque, une révolution. Nous étudiâmes Saint-Thomas d'Aquin, toute la philosophie thomiste, du matin au soir. [...] Je découvris aussi la sociologie et ce fut la cassure, complète, avec le passé. L'irruption dans ma vie des problèmes de sociologie a tout brisé dès ce moment-là. Je pris alors Voltaire comme lecture de chevet ; il fut et restera l'un des remèdes les plus puissants que j'aie rencontrés. [...].

Il arrivait que mon supérieur me demandât d'aller chercher de l'argent chez des commerçants, des industriels ou des bourgeois. Il y eut un déclic : cet argent était toujours donné en liquide. Il m'apparaissait que ces gens faisaient un don avec joie. Leur conscience s'épanouissait brutalement, comme si le fait d'avoir donné une part de ce qu'ils avaient gagné facilement les libérait. [...] Il me semblait que nous autres, religieux, étions complices d'une mauvaise action. Nous acceptions de l'argent extorqué à des gens qui en avaient plus besoin que nous. La finalité d'une œuvre ne justifiait pas que je m'associe à un vol. J'ai commencé à comprendre la différence entre l'œuvre de charité et l'action sociale.

L'œuvre de charité me semblait être gratuite, momentanée, accidentelle. L'étude des problèmes sociologiques m'a rendu conscient de l'interpénétration du social et de l'économique, sans que l'on puisse dresser des barrières bien précises entre les deux. J'ai pensé que si l'on soustrayait l'acte spéculatif du prix des marchandises par des moyens techniques, on parviendrait à faire bénéficier tous les consommateurs d'une baisse de 20 à 30% sur les prix - ce qui reviendrait à revaloriser d'autant les salaires. Je me suis intéressé aux problèmes de distribution qui se posaient avec une acuité terrible. Nous étions à la fin d'une période difficile, le marché noir battait son plein [...]. Au séminaire, je devenais insupportable. Pas gauchiste, mais insupportable... Je n'obéissais plus, je posais des questions, je discutais. Je constatais que l'église déployait un appareil et un faste qui n'avait rien à voir avec le Christ. [...] Je n'ai pas renié ma foi, j'ai quitté la voie religieuse parce qu'on m'a fait très vite comprendre qu'il n'était pas possible que je devienne prêtre¹¹. [...] On m'a proposé de changer de sémi-

¹⁰. Søren Kierkegaard (1813-1855).

¹¹. Édouard Leclerc, *Circuit de distribution et plan de stabilisation*, 14 janvier 1964, p.2. Conférence organisée par la maison du droit. Faculté de droit et de sciences économiques. Université Paris.

naire, mais c'était trop tard pour moi et je suis parti, déprimé. Quand on quitte une soutane et que l'on se retrouve le lendemain en civil dans sa propre cité, il faut s'avouer qu'on est défroqué. En 1948, c'était encore très dur. Je me suis alors posé la question de savoir si je n'étais pas déséquilibré, s'il n'y avait pas quelque chose en moi qui ne s'accordait pas avec la civilisation, avec l'homme. Plusieurs fois je me suis promené le long d'un canal, à Landerneau, et m'habitait la pensée très lointaine, très nébuleuse, du suicide.

Il précisera : « [...] Je quittais le Séminaire, pour des raisons personnelles, en accord avec mes maîtres. Je me suis trouvé, à cette époque, au bord du découragement. [...] J'aurais pu, à certains moments, me suicider, ou devenir un assassin, un révolté ou un Saint. J'ai touché la pauvreté et la richesse, la misère et le plaisir, l'équilibre et le déséquilibre. Et tout cela pour me rendre compte que j'étais un homme au milieu des autres, et qu'il fallait vivre et faire vivre les autres le mieux possible. [...] Et maintenant, je ne puis m'empêcher de sourire en me rappelant mon adolescence où l'on me parlait de social, de socialisme, de charité, de bonnes œuvres et que sais-je encore ! On nous disait qu'il fallait redistribuer aux pauvres des parcelles de notre surplus. »

Une volonté de réforme de l'action marchande

Nous aurions pu utiliser des sources journalistiques pour discuter le lancement de l'action que va engager d'Édouard Leclerc lors de ses débuts professionnels. Par exemple : « *quand il réapparaît dans la vie civile à vingt-trois-ans, il est un peu exalté. Et après quelques mois passés chez un transitaire de Brest¹², il décide de mettre en pratique ce qu'il ne ressent que de façon fort intuitive : distribuer les produits alimentaires au plus grand nombre.* »¹³

Nous avons surtout noté l'imprécision de telles allégations grâce aux documents et témoignages que nous avons eu la chance de rassembler¹⁴.

Un choix qui nous semble d'autant plus judicieux que nous avons l'intuition qu'il ne s'agissait pas nécessairement dès le départ d'une volonté issue d'une génération spontanée des

¹². Il s'agit en fait de Pierre Branellec, qui distribue de grandes marques, dont Nestlé en exclusivité sur la région.

¹³. Laurence Chavane, *Le phénomène Leclerc. De Landerneau à l'an 2000*, Plon, Paris, 1986, p.18.

¹⁴. Yves Soulabail, *Édouard Leclerc : naissance d'un compagnonnage marchand pour les prix bas (1949-1960)*, thèse de doctorat soutenue en 2016 à Rennes 1, CREM, sous la direction de Gérard Cliquet, 310 p.

idées mais plutôt d'une réflexion antérieure contrairement à ce que la presse ou les ouvrages sur le sujet ont bien voulu ou su rapporter.

Édouard Leclerc effectue en effet préalablement des conférences devant les cadres de l'Action catholique pour exposer ses idées et sa vision sociale. Il y reçoit un accueil mitigé. C'est alors qu'il décide de tenter l'expérience par lui-même et commence à apprendre les rudiments du métier auprès d'un transitaire de Brest. Ce transitaire, Pierre Branellec¹⁵, sera son premier employeur. C'est un ami de longue date d'Eugène, son père, qui partage entre autres avec ce dernier des idéaux politiques¹⁶ et la tenue de lieux de restauration dans le cadre des Auxiliaire de la Défense Passive (ADP)¹⁷ à Brest pendant et après la guerre.

Aussi, pour mieux cerner l'homme qu'il était, et chercher à déterminer les fondements du mouvement qu'il va engager, nous avons préféré revenir sur ses propres propos, et mettre en exergue les références qui furent les siennes sans oublier que « *si cette expérience a soulevé un grand enthousiasme dans les milieux religieux : Jésuites et Dominicains, elle a trouvé également un écho très favorable dans la plupart des milieux séculiers où l'on a encore une certaine formation d'économie politique et l'on sait qu'il ne faut pas confondre l'œuvre sociale et l'action sociale.* »¹⁸

On ne peut nier déjà, à la fois par l'image qu'il dégagait auprès de ses contemporains et surtout par les propos, de son attachement au fait religieux.

Ne disait-il pas dans *Distribution*, le bulletin de liaison et d'informations des Centres Distributeurs É. Leclerc, à caractère interne, que « *le plus grand des philosophes de l'histoire terrestre affirmait avec certitude que les premiers seraient les derniers*¹⁹, *cette vérité première est aussi valable pour les 'Centres Leclerc'. [...] Certains minoritaires vont même jusqu'à*

¹⁵. Pierre Branellec dirige également *La Volonté bretonne*. Eugène Leclerc en est rédacteur.

¹⁶. Ils sont engagés dans le mouvement du Parti Social Français (PSF), dernière François de La Rocque, communément appelé Colonel de La Rocque.

¹⁷. *Mathilde, auxiliaire de la Défense Passive à Brest en 1940*, La lettre de Brest-Centre !, n°7, octobre-novembre 2010, p.3

¹⁸. Édouard Leclerc, *L'État, le fisc, les syndicats, le clergé, les paysans, les commerçants, les industriels fassent à l'expérience Leclerc*, Circulaire n°2, 25 janvier 1963, p.3.

¹⁹. Matthieu, XX, 16 « *Voilà comment les derniers seront premiers, et les premiers seront derniers.* » La Bible de Jérusalem, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.1740.

renier leur initiateur en affirmant qu'ils sont plus 'Leclerc' que Leclerc. Ils n'ont jamais admis que notre mouvement n'avait rien en commun avec le nom d'un homme, mais suivait la vie des hommes, puisque la distribution ne pouvait appartenir au privé si ce n'est qu'en reniant le bien de tous les hommes. La Distribution doit être au service des hommes avant d'être au service du Distributeur. »²⁰

Il ne fait ainsi pas de distinction, nous semble-t-il, entre les préceptes religieux à caractère personnel et son activité professionnelle.

On pourrait penser qu'il agit en suivant une règle de vie, à l'exemple de Gérard Mulliez – également catholique convaincu²¹ – qui peut faire des références religieuses dans ses propos²² mais semble moins employer les références bibliques dans la sphère professionnelle.

En tout cas, chez le landernéen, l'utilisation des textes liturgiques est d'usage courant : « *Quand Marx prêche la révolte contre le capitalisme ou lorsque le Christ chasse avec un fouet les spéculateurs et les marchands du Temple, c'est-à-dire de l'Église représentant tous les hommes, il y a identité de vue*²³. *Nous n'avons nullement l'intention de confondre un Karl Marx avec le Christ. Nous croyons même que si Marx s'exprimait aujourd'hui, il sourirait devant de telles comparaisons, mais il faut reconnaître que l'Église d'aujourd'hui lui doit*

²⁰. Extrait de l'éditorial du bulletin de liaison et d'information des Centres Distributeurs É. Leclerc, *Distribution*, n°3, mai-juin 1965, p.1.

²¹. Membre de l'association Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens.

²². « Ce qu'il faut d'abord remarquer, que la foi et le capitalisme c'est deux registres différents. La foi est du domaine de la finalité, et du sens de la vie, et le capitalisme est de l'ordre des moyens à mettre en œuvre dans la vie. C'est deux choses qui sont différentes. Pour le chrétien, il faut faire la liaison entre les deux, il faut faire le lien entre la foi, le capitalisme. [...] La finalité ce n'est pas de gagner de l'argent, la finalité c'est autre chose. Si la seule finalité c'est de gagner de l'argent ça n'apporte pas de satisfaction intérieure profonde. Et si la finalité c'est de construire quelque chose avec des hommes, de permettre à des hommes de se prendre en charge, de prendre confiance en eux-mêmes, de s'épanouir, cela donne un sens à la vie. » Interview de Gérard Mulliez. Extrait de l'émission « Dans le secret de l'église catholique du nord sur les 100 ans du diocèse de Lille », diffusée le 19 mai 2013 sur TNTWeo. <https://www.youtube.com/watch?v=Hy1EwoXqNuQ> consulté le 29 octobre 2015.

²³. Dès 1846, deux ans avant le fameux Manifeste du parti communiste de Karl Marx, Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818-1888), un industriel allemand et catholiques notoire, s'occupe efficacement de la situation sociale misérable de ses ouvriers en fondant ce qui devait devenir ultérieurement le mouvement de banques coopératives dont les banques Raiffeisen sont les héritières.

*beaucoup*²⁴, peut-être même son retour au véritable christianisme qui était avant tout l'amour des humains créés à l'image de Dieu. »²⁵

Et Édouard Leclerc de continuer : « *Dans ma quête de la justice, le christianisme m'est apparu comme révélateur d'un monde possible : une lecture d'un homme nouveau réalisé dans sa liberté, son désir. Les Évangiles sont révolutionnaires dans leur essence. Le christianisme apparaît comme une libération physique et morale des peuples, sans avoir à user de la puissance armée, mais d'une opposition latente et souple au pouvoir, à la puissance. [...] Les Évangiles, parce qu'ils contiennent un discours sur l'homme et le divin, la transformation de la société et la morale, me paraissent contenir plus de ferments révolutionnaires que le marxisme.* »²⁶

Pour un refus du commerce traditionnel comme acte spéculatif

Édouard Leclerc reviendra d'ailleurs sur l'épisode de Jésus arrivant au Temple de Jérusalem dans deux de ses ouvrages grand public :

– « *Je combats la vie chère. Je m'étonne de constater qu'en l'occurrence les consommateurs se conduisent comme les moutons de Panurge*²⁷. *Ignorent-ils leurs forces ? Savent-ils qu'à leur première colère, ils feraient trembler les marchands du Temple ?* »²⁸

– « *Je n'ai aucune pudeur à le dire puisque le premier qui a bousculé cet ordre est le Christ lui-même. Il a chassé les commerçants du Temple. Le Temple c'est le peuple. Le*

²⁴. Jean Constantin, *Le communisme du Christ*, Éditions Fischbacher, Paris, 1959, 224 p.

²⁵. Édouard Leclerc, *Capitalisme au socialisme*, circulaire n°12, juillet 1966, pp.1-2. Document tiré à 500 000 exemplaires.

²⁶. Édouard Leclerc, *La part du bonheur. Des solutions à la crise*, Belfond, Paris, 1976, p.22.

²⁷. Dont le nom, en grec, signifie « rusé ». « Panurge souhaitait acquérir un mouton et, après s'être disputé avec Dindenault, le marchand, faillit en venir aux mains. Toutefois faisant preuve d'une patience exemplaire malgré les brocards et moqueries de ce dernier, simulant une naïveté déconcertante, Panurge décida de se venger de l'agressif négociant. Après un bref marchandage inutile, l'affaire fut conclue 'pour trois livres tournois'. Choisisant une bête dans le troupeau, Panurge, sans un mot, 'jeta en pleine mer son mouton criant et bêlant'. Tous les autres animaux le suivirent sans qu'il fût possible de les arrêter : 'Tous à la file sautaient dans la mer et périsaient.' Dans ses efforts pour les retenir, le marchand fut lui-même emporté et se noya en compagnie des autres moutonniers. » Daniel Appriou, *Rendons à César... Les expressions historiques, de Damoclès à Artaban, Acropole*, 2009, 196 p.

²⁸. Édouard Leclerc, *Ma vie pour un combat. Stop à l'inflation*, Belfond, Paris, 1974, p. 9.

Temple n'a jamais été une église, n'a jamais été un monument. Le véritable Temple de Dieu c'est l'humanité. Exploiter ce Temple c'est une injure, c'est accaparer pour soi le bien des autres. Le comble de l'ensemble est que cette spoliation permanente se fait dans 'la justice'. Il n'y aura pas d'ordre social durable si l'on ne s'attaque à cette véritable maladie, virus du monde moderne. »²⁹

Comme beaucoup, il est inspiré ici par le fameux texte de l'Évangile selon Saint-Jean, sur la vision de « *La purification du Temple* » : « *La Pâque des Juifs était proche et Jésus monta à Jérusalem. Il trouva dans le Temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de colombes et les changeurs assis. Se faisant un fouet de cordes, il les chassa tous du Temple, et les brebis et les bœufs ; il répandit la monnaie des changeurs et renversa leurs tables, et aux vendeurs de colombes il dit : 'Enlevez cela d'ici. Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de commerce.'* Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : 'Le zèle pour ta maison me dévorera'. »³⁰ Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, sur les quatre évangiles, il s'agit toutefois du seul texte de cet épisode de la vie du Christ faisant explicitement référence au terme de « *commerce* ».

L'apôtre Marc, dans un propos intitulé : « *Les vendeurs chassés du Temple* », précise « *Ils arrivent à Jérusalem. Étant entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs qui s'y trouvaient : il culbuta les tables des changeurs et les sièges des marchands de colombes [...].* »³¹

L'apôtre Luc évoque également « *les vendeurs* »³² et l'apôtre Matthieu « *tous les vendeurs et acheteurs qui s'y trouvaient : il culbuta les tables des changeurs, ainsi que les sièges des marchands de colombes.* »³³

²⁹. Édouard Leclerc, *La part du bonheur. Des solutions à la crise*, Belfond, Paris, 1976, p.63.

³⁰. Jean, II, 13. *La Bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.1862.

³¹. Marc, XI, 15. *La Bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.1785.

³². Luc, XIX, 45. *La Bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.1843.

³³. Matthieu, XXI, 12. *La Bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.1742.

Si le Christ met ses auditeurs en garde³⁴ il ne s'agit pas, selon les préceptes religieux, de la condamnation des échanges en soi. On pouvait en effet y voir le signe contraire dans la suite des événements. « *S'était [même] imposé en Occident l'habitude de parler du sacrifice du Christ en termes économiques, à décrire ce sacrifice comme le prix d'un rachat, et à présenter le Christ lui-même comme le 'marchand céleste' qui, au prix de Son Corps avait acheté le salut de l'humanité.* »³⁵

« *Notons que si l'on approfondit la perspective chrétienne, un autre symbole pourrait se superposer à celui de la pièce de monnaie : celui de l'hostie (dont l'étymon, hostia, signifie 'victime sacrifiée aux Dieux').* »³⁶

« *Le diable, écrivait-on depuis l'époque d'Ambroise de Milan³⁷, avait, à l'aube du monde, prêté aux hommes les péchés de la chair (la pomme d'Ève³⁸), obtenant d'eux leur âme en gage : un gage extrêmement précieux qui, s'il n'était racheté par les hommes en général et par chaque homme en particulier, devenait la propriété ténébreuse du démon. Selon ces mêmes récits, le Christ, marchand expérimenté, avait racheté ce gage avec son propre sang, ayant un prix démesuré. L'usurier de l'au-delà était donc vaincu, mais son pouvoir économique négatif demeurait à l'affût, en vue de s'emparer des valeurs humaines chaque fois que les hommes se révélaient incapables de tirer parti de la richesse constituée par le sacrifice du Christ.* »³⁹

³⁴. « Jésus dit alors à ses disciples : 'En vérité, je vous le dis, il sera difficile pour un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux. Oui, je vous le répète, il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux.' » Matthieu, XIX, 23-25. *La Bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.1739.

³⁵. Iacomo Todeschini, *Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à la société de marché*, Verdié poche, Bologne, 2004, p.15.

³⁶. Cécile Hayez-Melckenbeeck, *Prose sur le nom de Ponge*, Septentrion Presses Universitaires, Villeneuve-d'Ascq, 2000, p.131.

³⁷. Ambroise de Milan ou Saint-Ambroise (+/-340 – 397). Il est l'un des quatre Pères de l'Église d'Occident, avec Saint-Augustin, Jérôme de Stridon et Saint-Grégoire-le-Grand.

³⁸. Que l'on retrouve chez L'Oréal dans Elseve, (Els Ève, l'autre Ève) ou son équivalent anglo-saxon Elvive (Él Vive, Il est vivant).

³⁹. Iacomo Todeschini, *Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à la société de marché*, Verdié poche, Bologne, 2004, p.24-25.

Sans doute fallait-il voir ici dans la Rédemption (du latin *Redemptio* qui veut dire « rachat ») de Jésus-Christ une délivrance et une libération du péché originel.

« Dans cette rédemption le sang du Christ a été donné pour nous comme rançon, mais une rançon qui enchaîne le démon au lieu de l'enrichir, tellement que nous sommes dégagés de ses chaînes, et qu'il ne peut plus entraîner avec lui, dans le filet du péché, à l'abîme de la seconde mort, qui est la mort éternelle (Apoc., XXI, 8), aucun de ceux que le Christ, exempt de toute dette, a rachetés au prix de son sang versé pour nous sans qu'il y fût obligé. »⁴⁰

Édouard Leclerc évoque également une vision empreinte de religiosité, dans le terme de distribution, sur les traces de deux personnages qui font forger sa réflexion.

II – Un missionnaire pour les prix bas

Dans le cadre de sa formation religieuse, particulièrement auprès des Pères du Sacré Cœur, Édouard Leclerc sera inspiré par les thèses de deux personnages clés. Un entretien⁴¹ avec un journaliste est très instructif à ce sujet :

- *[...] J'ai vécu dans une famille qui avait treize enfants [NDA : deux d'entre eux étant mort en bas âge] et nous avons vu les difficultés que cela posait sans allocations familiales et j'ai vécu longtemps au petit et au grand séminaire. C'étaient les prêtres du Sacré-Cœur, une filiale des Jésuites, qui avaient été chargés de transformer la société ancienne en société moderne par une évolution sociale. Le Vatican avait freiné le Père [Léon] Dehon, mais j'ai connu à cette occasion Émile Romanet, le fondateur des allocations familiales, et aussi les promoteurs de la sécurité sociale, des grands patrons du Nord qui avaient compris que l'on ne pouvait pas continuer à vivre en exploitant les ouvriers, les consommateurs sans leur donner une juste part de leur travail.*

⁴⁰. Œuvres complètes de Saint-Augustin, Traduites pour la première fois, sous la direction de M. Poujoulat et de M. l'abbé Raulx, Bar-le-Duc, L. Guérin et Cie, 1868, vol. 13, p.506.

⁴¹. Enregistrement sonore, sans date, archives personnelles.

- *Mais quel est, finalement, votre objectif ? Ce n'est pas simplement de réformer les circuits de distribution ? On a l'impression qu'il y a une volonté plus profonde de bouleverser une société.*
- *Il est certain que la distribution est l'élément moteur de l'économie moderne. Et chaque fois que l'on refuse cet acte, l'acte de distribution, on retarde l'avènement de cette économie moderne. Et il faut se dire que, aux États-Unis par exemple, Ford avait très bien compris qu'il ne pouvait pas produire si ses ouvriers n'avaient pas les moyens d'acheter les automobiles. Il fallait donc que dans notre pays on comprenne que cette évolution était inéluctable.*
- *Est-ce que vous vous sentez investi d'une mission particulière ?* poursuit le journaliste.
- *C'est la différence entre l'homme et l'appareil. Tout être a une vision du monde et, par destination, a une mission à remplir. Il faut donc être disponible et se rendre le plus disponible possible pour remplir la mission que nous avons tous à accomplir. Saint Paul disait : 'On jette les même graines et ce n'est jamais la même plante qui sort de terre. Chaque plante a un caractère particulier'⁴². »*

Sur les traces du modèle social d'Émile Romanet

Ceux qui connaissent l'histoire des premiers Centres Leclerc savent qu'ils se développent pour la première fois hors de Bretagne dans la ville de Grenoble, avec l'aide de cadres de Merlin-Gerin. Un hasard qui n'en est pas un... Les dirigeants de l'entreprise ont compris l'apport d'Édouard Leclerc pour le pouvoir d'achat des salariés en osmose avec les idées d'Émile Romanet (1873-1962) qui intervient pour sa part chez Joya.

⁴². 1Co, XV, 37. « Et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps à venir, mais un simple grain, soit de blé, soit de quelque autre plante ; et Dieu lui donne un corps à son gré, à chaque semence un corps particulier. » Les épîtres de Saint-Paul. Première épître aux Corinthiens, La Bible de Jérusalem, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p.2016.

« Ce n'est pas aux lecteurs de La Croix qu'il est besoin de rappeler qui est M. Émile Romanet⁴³ ; nous lui devons le progrès social le plus important peut-être de notre époque, les allocations familiales, instituées grâce aux Caisses de compensation.

Pour lui « l'école libérale n'a pas défendu la personne humaine contre la prépondérance de l'argent. Elle a méconnu le vrai sens du progrès matériel qui pouvait permettre d'obtenir un rendement supérieur dans un temps déterminé et d'accorder à l'ouvrier les loisirs nécessaires pour satisfaire aux besoins de sa vie familiale, sociale et religieuse.

Émile Romanet définit ensuite les trois facteurs de la production : le capital, la direction, le travail. [...] Pour le travail, il prévoit trois rémunérations :

- *D'abord, le salaire, correspondant à ce qui est nécessaire pour faire vivre deux personnes, le mari et la femme, et répondant aussi aux possibilités de vente des objets fabriqués, ce prix de vente étant diminué du prix des matières premières, du prix du capital engagé, etc.*

Le salaire minimum serait celui qui peut être remis à un manœuvre de force et d'activité moyennes, travaillant consciencieusement. Les ouvriers qualifiés, le personnel de maîtrise et la direction auront des salaires fixés sur des bases notablement supérieures. À ce salaire correspond pour le capital l'intérêt annuel payé par trimestre.

- *Vient ensuite une deuxième rémunération, les annexes du salaire : allocations familiales, assurances sociales.*
- *Enfin, une troisième rémunération : la répartition équitable des résultats. Elle peut se faire en multipliant certains salaires par un coefficient proportionné aux responsabilités et à la valeur professionnelle.*

À ce propos, M. Émile Romanet énonce une vérité que l'on perd de vue trop souvent : c'est que, au-dessus du niveau de la productivité moyenne, il y a une énorme élasticité qui étend en

⁴³. Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand depuis 1919. Cet ordre est conféré ordinairement pour services politiques de défense des États pontificaux. L'ordre est conféré à des catholiques (dans de rares cas à des non-catholiques), en reconnaissance de leur service à l'Église, de travaux inhabituels, de soutien au Saint-Siège, de leur bon exemple dans leurs communautés et pays.

*même temps la marge de répercussion possible de la qualité du travail sur les bénéfices de l'entreprise. C'est cette qualité qu'il faut reconnaître et récompenser. »*⁴⁴

Interrogé par un journaliste, Édouard Leclerc précisait – sur les traces du principe de sursalaire d'Émile Romanet :

- *Je prônais depuis le départ la participation aux résultats de l'entreprise. Dans les Centres Leclerc, on est obligé de reverser, avant impôts, 25% des bénéfices au personnel. Il faut motiver le personnel.*
- *Mais ce sont des solutions, disons, d'un capitalisme intelligent je dirais.*
- *Mais non ! C'est très cohérent, continue Édouard Leclerc. Nous sommes dans un monde moderne et si nous voulons faire face à 6 milliards d'habitants. Il faut se rappeler que nous ne sommes plus que 55 millions en France, à peine 1% de la population mondiale. Si nous voulons gagner cette bataille, il faut tout remettre en cause. Il n'y a rien d'acquis. Tout est à remettre en cause, tous les jours. »*⁴⁵

Émile Romanet avait eu l'occasion, en devenant dès ses 24 ans co-directeur des établissements de grosse chaudronnerie et construction métallique Joya⁴⁶ sur Grenoble, d'installer un conseil d'usine, préfigurant le comité d'entreprise. Le 26 octobre 1916, avec l'accord de Régis Joya, il annonce aux ouvriers qu'ils vont bénéficier d'allocations familiales⁴⁷, calculées en fonction du nombre d'enfants, mais aussi de leur salaire et de leur ancienneté. Il rallie cinq

⁴⁴. Antoine de Tarlé, *Une étude de M. Émile Romanet sur une répartition équitable des bénéfices des entreprises*, La Croix, n°17072, Paris, 1^{er} octobre 1938, p.4.

⁴⁵. Enregistrement sonore, sans date, archives Yves Soulabail.

⁴⁶. Joanny Joya fait partie des quelques industriels qui s'intéressent dès 1883 aux expériences de captage des chutes d'eau, notamment pour les conduites forcées, pour la production d'énergie hydroélectrique dans laquelle est également impliquée Merlin-Gerin (1 200 ouvriers en 1930, 561 en 1933 avec les effets de la crise économique et 3 500 en 1951. Source : Germaine Veyret-Verne, *Deux usines-pilotes*, Revue de géographie alpine, 1952, vol. 40, n°1, pp. 183-195).

⁴⁷. En 1929, la CFTC élabore une proposition de loi de généralisation des allocations familiales. Transformée en projet de loi par le gouvernement Poincaré, afin de relancer la natalité, elle sera votée sous le nom de loi Landry le 11 mars 1932 (entrée en application à compter du 14 juin suivant). Elle rend obligatoire l'affiliation aux caisses d'allocations familiales pour tous les salariés de l'industrie et du commerce, l'adhésion des employeurs étant obligatoire. Le dispositif restait fondé sur des caisses de compensation indépendantes. Il n'y avait ainsi pas d'étatisation des allocations familiales, selon le principe de la subsidiarité cher à Aristote et à Saint-Thomas d'Aquin.

industriels⁴⁸ qui créent le 29 avril 1918, une Caisse de compensation – la seconde caisse connue en France – peu de jours après celle de Lorient fondée le 29 avril 1918 par Émile Marcesche⁴⁹.

Émile Romanet comme Émile Marcesche⁵⁰, sont précurseurs dans la volonté de transposer cette « *Doctrine sociale de l'Église* »⁵¹ et l'on pourrait même y associer « *un groupe d'industriels du textile de Roubaix-Tourcoing* »⁵² mené par Eugène Mathon (1860-1935).

On notera au passage que les Établissements Marcesche et Cie de Lorient avaient l'habitude de faire de la publicité à propos des boulets « *Arvor 3 Traits* » qu'ils commercialisaient, dans *La Volonté Bretonne*⁵³, une publication qu'Eugène Leclerc connaissait bien, soutien du Colonel de La Rocque.

Édouard Leclerc serait donc le premier à inscrire cette doctrine dans le secteur marchand.

⁴⁸. Il est président de la section dauphinoise de l'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie. En 1926, cette union, présidée par Eugène Delcourt-Hayot, fusionne avec les Unions professionnelles de catholiques présidée par Joseph Zamanski sous le nom de Confédération française des professions (C.F.P.). Cette dernière va multiplier les réalisations sociales pour le personnel, s'inspirant de l'expérimentation d'Émile Romanet. La C.F.P. a ouvert une section réservée aux jeunes patrons, autonome en 1938, devenant le Centre des jeunes patrons (CJP). C'est à l'invitation du CJP que Édouard Leclerc aura l'occasion de venir le 10 décembre 1959 à Annecy, et rencontrer pour la première fois Marcel Fournier, fondateur de Carrefour.

⁴⁹. Émile Marcesche (1868-1939) créa en 1898 sa première entreprise de charbon avant d'installer une compagnie de pêche, complétée ensuite par des conserveries. En 1917, il fonde une cidrerie industrielle et rachète l'année suivante l'exploitation des Kaolins d'Arvor à Ploemeur. Précurseur dans bien des domaines, il travaille aussi dès 1935 à la création de l'aérodrome commercial et touristique de Lann-Bihoué. Parallèlement à ses activités de capitaine d'industrie, il préside la Chambre de commerce de 1920 à 1938. [Pour plus de détails, voir Pascal Boisson, *Émile Marcesche (1868-1939) : une trajectoire entrepreneuriale*, thèse de doctorat soutenue en 2010 à l'Université de Bretagne-Sud, sous la direction de Gérard Le Bouëdec, 2 vol., 828 p.]

⁵⁰. Pascal Boisson, *L'armement charbonnier Marcesche (1898-1939)*, *Codrul Cosminului*, XVIII, 2012, n°2, p. 242.

⁵¹. Émile Romanet découvre la Doctrine sociale de l'Église à l'occasion du Carême de 1901. [Source : <http://francoisdesales.org/Emile-Romanet.html>]. Il sera également tertiaire de Saint-François, donc laïc Franciscain.

⁵². *La Réforme sociale*, publiée par un groupe d'économistes avec le concours de la Société d'économie sociale, de la Société bibliographique, des Unions de la paix sociale, et sous le patronage de M. F. Le Play, Bureau de la réforme sociale, Paris, janvier 1925, p.106.

⁵³. Par exemple *La Volonté Bretonne*, n°33, 10 mars 1936, p.6.

Imprégné de l'esprit social-chrétien Déhonien

Il faut entendre par *Doctrine sociale de l'Église* le mouvement engagé par le Pape Léon XIII, qui enseigna aux patrons et aux ouvriers leurs droits et devoirs réciproques dans une encyclique *Rerum Novarum*⁵⁴ qui « stipule que : 'Le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête'. *C'est-à-dire que le salaire ne doit pas être inférieur aux besoins d'un ouvrier de situation normale, donc chef de famille, pour vivre et faire vivre les siens.* »⁵⁵

De son côté, le Père Dehon⁵⁶ (1843-1925) « se fait le propagandiste infatigable de l'encyclique à travers une série d'ouvrages, notamment le Manuel social-chrétien [1894], le Catéchisme social [1898] »⁵⁷ vulgarisant ainsi l'encyclique du Pape⁵⁸ qu'appliquait Émile Romanet. Il participa activement à un mouvement catholique qui va parfois déchaîner les passions

⁵⁴. L'encyclique *Rerum Novarum* (« *Les choses nouvelles* ») est publiée le 15 mai 1891 par le pape Léon XIII. Déjà, pendant le XIX^e siècle, des chefs d'entreprise catholiques avaient cherché à aider les familles de leurs ouvriers et ouvrières, afin de corriger les effets d'un libéralisme matérialiste et individualiste qui ne voyait dans l'ouvrier qu'un agent économique. Juste après avoir lu l'encyclique (dont il était en partie l'inspirateur), Léon Harmel instituait un « *sursalaire familial* » dans son entreprise : une allocation versée en sus du salaire aux ouvriers qui avaient des enfants en bas âge. C'est l'exemple qu'Émile Romanet suivit, et qui permit, grâce à son militantisme et à l'action de la CFTC (née en 1919) de favoriser la propagation des allocations familiales.

⁵⁵. Discours d'Émile Romanet, *Les journées sociales du patron*, séance du 16 novembre 1924 organisée par l'Union fraternelle du commerce et de l'Industrie. Extrait de *La réforme sociale*, Paris, Secrétariat général de la Société d'Économie sociale, janvier 1925, p.18.

Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61243750/f30.item>

⁵⁶. Voir à ce sujet les propos de Michel-Édouard Leclerc, *Antisémitisme : Les saints doivent être exemplaires !*, du 14 juin 2005, <http://www.michel-Édouard-leclerc.com/wordpress/archives/2005/06/antisemitisme-les-saints-doivent-etre-exemplaires.php>

⁵⁷. Yves-Marie Hilaire, *La réception de l'encyclique Rerum Novarum en France*, in *La question sociale hier et aujourd'hui*, actes du Colloque du centenaire de *Rerum Novarum*, du 12 au 17 mai 1991, Université Laval, Québec, p.22.

⁵⁸. « [La] démocratie chrétienne naît après *Rerum Novarum* puisque cette encyclique est considérée par les catholiques européens et notamment français, malgré les précautions un peu contradictoires ou illusoire que Rome prend par la suite dans *Graves de Communi* du 18 janvier 1901 sur la démocratie politique, comme une invitation à agir en politique sous une bannière confessionnelle, tout comme le syndicalisme chrétien, malgré tout plus tardif, en France, puisque ce n'est qu'à l'issue de la Grande Guerre, en 1919, que naît d'une confédération de syndicats ouvriers inspirés par la Doctrine sociale de l'Église, la 'Confédération française des travailleurs chrétiens' (CFTC) ». Philippe Naszályi, Thèse de doctorat soutenue en 2009 à l'université du Littoral-Côte d'Opale, sous la direction de Sophie Boutillier, ANRT, Villeneuve d'Ascq, p.159.

entre catholiques démocrates⁵⁹, dont il fait partie, face aux catholiques monarchistes pour lesquels il n'est qu'issu d'un groupe de rouges, voire de communards.

« Dieu a voulu sûrement que tous ses enfants trouvassent habituellement ici-bas les moyens d'alimenter leur vie physique et leur vie intellectuelle et morale. L'homme doit trouver le pain quotidien pour lui et pour les siens » dira-t-il.⁶⁰

En dehors d'être le fondateur de la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur⁶¹ en 1878 à Saint-Quentin (Aisne), il fut aumônier des œuvres de la filature du Val-des-Bois que dirigeait Léon Harmel, à Warméville près de Reims. Ce dernier, qui s'efforça de démontrer par la pratique l'efficacité sociale des orientations pontificales, condamnait à la fois le libéralisme et le socialisme⁶², et lui préférait un modèle de « *corporation chrétienne* »⁶³ dont on peut penser qu'elle fut une source d'inspiration la structure organisationnelle du mouvement des Centres Distributeurs. Léon Harmel fonda d'ailleurs l'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie⁶⁴, dont Émile Romanet était le Président de la section grenobloise.

Ainsi, on comprend mieux les attaches que pu y avoir Édouard Leclerc auprès de ces deux personnages. C'est pourquoi « à 23 ans, il se voyait offrir, à la demande de M. Romanet, de Grenoble, un poste au Centre international d'action sociale, à Berne. À cette flatteuse proposition le Landernéen [...] préféra l'action sociale directe. »⁶⁵

⁵⁹. Yves Ledure, *Pensée sociale et projet fondateur chez Léon Dehon*, Revue des sciences religieuses [En ligne], 84, n°3, 2010, p.325-340. <http://rsr.revues.org/324>

⁶⁰. Léon Dehon, *Catéchisme social*, Librairie Bloud et Barral, Paris, 1898, p.3

⁶¹. Yves Ledure, *Le Père Léon Dehon 1843-1925. Entre mystique et catholicisme social*, coll. Histoire, Paris, Cerf, 2005, 231 p. http://ec.cef.fr/wp-content/uploads/sites/2/2014/05/de_02-2005.pdf

⁶². Pierre Trimouille, Léon Harmel et l'usine chrétienne du Val-des-Bois (1840-1914), fécondité d'une expérience sociale, Centre d'histoire du catholicisme de Lyon, Lyon, 1974, 160 p.

⁶³. Léon Harmel, *Manuel d'une coopération chrétienne*, Alfred Mame et Fils, Tours, 1877, 428 p.

⁶⁴. Voir à ce propos l'ouvrage de Jacques Benoist, *Le Sacré-Cœur de Montmartre, De 1870 à nos jours*, Éditions Ouvrières, 1992, 2 vol., 1274 p.

⁶⁵. Raymond Georgelin, *Révolution commerciale en Bretagne*, Le Télégramme, Brest, 6 octobre 1957. L'article précise d'ailleurs : « Et c'est pourquoi il ouvrait, à Landerneau, un Centre Distributeur de denrées alimentaires. À l'époque, la législation du commerce ne lui permettait pas de réaliser entièrement son projet : vendre aux consommateurs de la marchandise au prix de gros. » C'est grâce à la législation du 9 août 1953, complétée par l'arrêté du 19 mai 1954 que cela fut possible.

Même s'il est toujours difficile de dégager une frontière nette entre les paroles originales d'Édouard Leclerc avec celles de ses sources d'inspiration, on peut être sûr que les propos de Léon Dehon, dans le XIX^e chapitre de son ouvrage *Catéchisme social* intitulé « *Le commerce* », auront pris une résonance particulière.

Léon Dehon, comme supérieur des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, pose la question ainsi :

- *Quel est le but du commerce ?*
- *Le commerce remplit une fonction sociale. Il a pour but de mettre les matières premières à la portée des industriels et les produits manufacturés à la portée des consommateurs. [...]*
- *Les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs ont-ils leur raison d'être ?*
- *Évidemment. L'activité sociale serait bien entravée si le manufacturier et le consommateur devaient toujours s'adresser aux sources mêmes de la production. Les commerçants et entrepreneurs de transport rendent à l'acheteur un service réel qui mérite son salaire. Il y a cependant des cas où les intermédiaires se multiplient inutilement. Ils sont alors des rouages superflus dans le mouvement commercial et le salaire qu'ils cherchent à se procurer surcharge le prix de la marchandise. Les facilités de transport et les grands magasins diminuent les intermédiaires.*
- *Les grands magasins ont-ils leur raison d'être ?*
- *Ils offrent des avantages et des inconvénients »⁶⁶*

Pour la défense du pouvoir d'achat

Cette « arme » de pouvoir d'achat massif que va développer le « *Saint-Just du commerce* » au travers de son Expérience de Centres Distributeurs ne pouvait se construire sans qu'un environnement propice puisse voir le jour. Il va donc inscrire sa démarche dans une intelligence situationnelle à même de tirer profit de toutes les difficultés rencontrées et solutionner de manière originale sa réforme des circuits de distribution...

⁶⁶. Léon Dehon, *Catéchisme social*, Librairie Bloud et Barral, Paris, 1898, pp.118-119.

Champion de la réponse face à l'adversité, si l'on peut s'exprimer ainsi, il reste un exemple prégnant de réponse possible à ceux qui, toujours aujourd'hui, pensent que la défense des prix bas n'est qu'une chimère et que plus rien n'est possible dans ce sens de nos jours.

Il nous restera pour autant à démontrer dans le cadre futur du cheminement de notre propos :

- qu'Édouard Leclerc va trouver chez certains compagnons grossistes un appui égal à lui-même ;
- que le pouvoir législatif et exécutif national est venu soutenir l'Expérience du circuit court ;
- que le mouvement sera mené à constituer une organisation sous forme associative à la demande des pouvoirs publics.

Bibliographie

Abiven Yohann, *Le bourgeois, le prêtre, l'ouvrier : religion et politique à Landerneau (XIXe-XXe siècles)*, thèse de doctorat soutenue en 2010 à Rennes 1, sous la direction de Philippe Portier, T.2, p.663.

Benoist Jacques, *Le Sacré-Cœur de Montmartre, De 1870 à nos jours*, Éditions Ouvrières, 1992, 2 vol., 1274 p.

Boisson Pascal, *Émile Marcesche (1868-1939) : une trajectoire entrepreneuriale*, thèse de doctorat soutenue en 2010 à l'Université de Bretagne-Sud, sous la direction de Gérard Le Bouëdec, 2 vol., 828 p.

Boisson Pascal, *L'armement charbonnier Marcesche (1898-1939)*, Codrul Cosminului, XVIII, 2012, n°2, p.242.

Chavane Laurence, *Le phénomène Leclerc. De Landerneau à l'an 2000*, Plon, Paris, 1986, p.18.

Choukroun Michel, *Les fondamentaux du commerce, Racines, Réussites, Réinventions*, Éditions d'Organisation, 22 juin 2006, 208 p.

Constantin Jean, *Le communisme du Christ*, Éditions Fischbacher, Paris, 1959, 224 p.

Dehon Léon, *Catéchisme social*, Librairie Bloud et Barral, Paris, 1898, pp.118-119.

Georgelin Raymond, *Révolution commerciale en Bretagne*, Le Télégramme, Brest, 6 octobre 1957.

Harmel Léon, *Manuel d'une coopération chrétienne*, Alfred Mame et Fils, Tours, 1877, 428 p.

Hayez-Melckenbeeck Cécile, *Prose sur le nom de Ponge*, Septentrion Presses Universitaires, Villeneuve-d'Ascq, 2000, p.131.

Hilaire Yves-Marie, *La réception de l'encyclique Rerum Novarum en France*, in *La question sociale hier et aujourd'hui*, actes du Colloque du centenaire de *Rerum Novarum*, du 12 au 17 mai 1991, Université Laval, Québec, p.22.

Laulan Anne-Marie, *Franchir le Rubicon ?*, n°63, Murs et frontières, 2012/2, p.87.

Leclerc Édouard, *L'État, le fisc, les syndicats, le clergé, les paysans, les commerçants, les industriels fassent à l'expérience Leclerc*, Circulaire n°2, 25 janvier 1963, p.3.

Leclerc Édouard, *Distribution*, bulletin de liaison et d'information des Centres Distributeurs É. Leclerc, n°3, mai-juin 1965, p.1.

Leclerc Édouard, *Circuit de distribution et plan de stabilisation*, 14 janvier 1964, p.2. Conférence organisée par la maison du droit. Faculté de droit et de sciences économiques. Université Paris.

Leclerc Édouard, *Capitalisme au socialisme*, circulaire n°12, juillet 1966, pp.1-2.

Leclerc Édouard, *Ma vie pour un combat. Stop à l'inflation*, Belfond, Paris, 1974, p. 9.

Leclerc Édouard, *La part du bonheur. Des solutions à la crise*, Belfond, Paris, 1976, p.63.

Leclerc Eugène, *Poèmes du soir*, mai 1981, 142 p.

Leclerc Michel-Édouard, *Antisémitisme : Les saints doivent être exemplaires !*, du 14 juin 2005, <http://www.michel-Édouard-leclerc.com/wordpress/archives/2005/06/antisemitisme-les-saints-doivent-etre-exemplaires.php>

Ledure Yves, *Le Père Léon Dehon 1843-1925. Entre mystique et catholicisme social*, coll. Histoire, Paris, Cerf, 2005, 231 p. http://ec.cerf.fr/wp-content/uploads/sites/2/2014/05/de_02-2005.pdf

Ledure Yves, *Pensée sociale et projet fondateur chez Léon Dehon*, Revue des sciences religieuses [En ligne], 84, n°3, 2010, p.325-340. <http://rsr.revues.org/324>

Mongin Olivier et Lalaut Clémence, *Pour une approche alternative de l'économie, Entretien avec André Orléans*, Esprit, 2012/2, p.111-128.

Naszályi Philippe, Thèse de doctorat soutenue en 2009 à l'université du Littoral-Côte d'Opale, sous la direction de Sophie Boutillier, ANRT, Villeneuve d'Ascq, p.159.

P. J., *Leclerc a appris l'épicerie dans Claudel et le mariage au séminaire*, La Presse, 28 septembre 1962, p.7.

Romanet Émile, *Les journées sociales du patron*, séance du 16 novembre 1924 organisée par l'Union fraternelle du commerce et de l'Industrie. Extrait de *La réforme sociale*, Paris, Secrétariat général de la Société d'Économie sociale, janvier 1925, p.18.

Soulabail Yves, *Édouard Leclerc : naissance d'un compagnonnage marchand pour les prix bas (1949-1960)*, thèse de doctorat soutenue en 2016 à Rennes 1, CREM, sous la direction de Gérard Cliquet, 310 p.

Tarlé (de) Antoine, *Une étude de M. Émile Romanet sur une répartition équitable des bénéfices des entreprises*, La Croix, n°17072, Paris, 1^{er} octobre 1938, p.4.

Todeschini Iacomo, *Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à la société de marché*, Verdié poche, Bologne, 2004, 288 p.

Trimouille Pierre, Léon Harmel et l'usine chrétienne du Val-des-Bois (1840-1914), fécondité d'une expérience sociale, Centre d'histoire du catholicisme de Lyon, Lyon, 1974, 160 p.